



# **MANUEL DU LOCATAIRE**



## **Bienvenue !**

Bonjour cher(s) locataire(s),

Nous tenons, dans un premier temps, à vous remercier de la confiance témoignée envers notre projet Quartier 7 dans le cadre de la location de votre nouveau condo. C'est donc avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue.

Si vous avez des questions, des commentaires, des plaintes ou des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir par courriel nous serons heureux d'y répondre.

- [Courriel : administration@danamlacourse.com](mailto:administration@danamlacourse.com)  
[Ou](#)
- Téléphone : [438-832-2385](tel:438-832-2385)

Cependant, en notre absence et en cas d'urgence\*, contactez le département de la maintenance au :

- 514-716-3336  
Ou
- Courriel : [maintenance@q7mascouche.com](mailto:maintenance@q7mascouche.com)

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos distingués locataires.

**La Direction des condos locatifs Quartier 7**

## La responsabilité du locataire :

Chaque locataire doit maintenir en bon état :

- Les électroménagers;
- L'air climatisé intérieur ainsi que le compresseur extérieur;
- Changer les piles du détecteur de fumée;
- Changer les ampoules des fixtures et des luminaires, celles-ci étant au LED.
- Fournir la copie de votre renouvellement d'assurance habitation lorsque celle-ci parvient à échéance.

### Électroménagers :



- o Tous les électroménagers sont fonctionnels et testés lors de l'arrivée du locataire.
- o Tous les manuels d'entretien se retrouvent dans l'armoire de la cuisine.

### **Cadres, stores et décorations :**

- Le locataire peut installer des cadres sur les murs en utilisant de petits clous seulement ou des crochets adhésifs.
- Il est interdit d'installer vos stores à l'intérieur du cadrage des fenêtres. Seul l'installation à l'extérieur du cadrage est acceptée.



**Interdit !**

# Bell

### **Télévision et Bell**

- Le panneau pour l'installation de votre service Bell se trouve dans la garde-robe d'entrée. Lors du branchement, le technicien devra aller à la salle des communications située au 4ème étage de votre immeuble.
- Le téléviseur peut être installé au centre du mur du salon entre 32 et 60 pouces, un « plywood » de 2' x 2' a été installé afin de solidifier le mur et permettre d'accueillir le téléviseur.

## **Emménagement :**

Toutes les boîtes ayant servies à votre emménagement doivent être mises devant l'emplacement clôturé du conteneur situé près du stationnement 415 rue Sicard. Nous vous demandons de ne pas mettre de boîtes dans les bacs de recyclage installés à proximité de votre immeuble afin de ne pas les encombrer.

## **Le bâtiment est sécurisé :**

- Les gicleurs se déclencheront automatiquement lorsqu'il va y avoir un contact avec une flamme de 155 degrés. Advenant le cas où ils seraient déclenchés, l'alarme général sonnera.



- Sur le mur, vous trouverez une boîte blanche d'alarme avec l'inscription «feu» sur le côté et munie d'une lumière (voir photo ci-bas). Si l'alarme est déclenchée, la lumière clignotera sans arrêt.
- IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DÉBRANCHER L'ALARME.



- Votre condo est muni d'un mini-klaxon (voir photo ci-bas). Lors d'un incendie, il va émettre un son strident. Si le feu n'est pas dans votre condo, et que vous avez des enfants ou des animaux, vous pouvez appuyer sur le petit bouton du mini klaxon (tel qu'indiqué par la flèche). Ceci arrêtera la sonnerie mais la lumière de votre boîte d'alarme continuera de clignoter.



- Lorsqu'il y a alarme d'incendie, vous devez emprunter les escaliers de secours situés le plus près du condo. Le point de ralliement se situe devant chaque immeuble.

### **Entrée d'eau :**

- Les robinets d'arrêt d'eau d'urgence du condo se situent dans la garde-robe d'entrée sous la plaquette blanche (voir photo ci-bas). Vous n'avez qu'à retirer la plaquette pour avoir accès aux robinets.



- Si vous devez vous absenter pour une période de plus de 5 jours, vous devez informer le bureau de l'administration et fermer l'eau du condo.

### Panne de courant :

- Si vous êtes à l'intérieur, vous devrez presser sur le bouton identifié d'un téléphone (tel qu'indiqué par la flèche ci-bas) afin de communiquer avec la centrale d'alarme qui y est reliée. En cas de panne, l'ascenseur devrait **descendre** à l'étage suivant, vous pouvez tenter de l'ouvrir délicatement avec vos mains en les glissant sur la porte dans le sens de son fonctionnement.



Ce qui est maintenu en fonction durant une panne :

- Éclairage des aires communes ;
- Éclairage du garage ;
- Vos puces ;
- La porte du garage ;

## Échangeur d'air – Fonctionnement et entretien :

- En temps de canicule, ne pas allumer l'échangeur d'air car l'humidité entrera directement dans votre condo et l'air frais sera attiré à l'extérieur.
- Pour mettre en fonction l'échangeur d'air, pressez sur le bouton à gauche (voir photo ci-bas).
- Le bouton 20/40 signifie : 20 minutes de fonctionnement pour 40 minutes d'arrêt sur 60 minutes.



- L'échangeur d'air est relié au ventilateur de la salle de bain avec une minuterie 20-40-60.



- L'appareil est situé au même endroit que vos laveuses et sècheuses.

- o Entretien de votre échangeur d'air : Tirez sur les braguettes situées sur le côté de l'appareil. Vous y trouverez 3 filtres :  
Le premier est en aluminium. Il est permanent et doit être rincé à l'eau et essoré par la suite.  
Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sont en fibre (de couleurs verts) et ils sont situés de chaque côté de l'appareil ; ils doivent être nettoyés en passant une balayette dessus.



### Taux d'humidité recommandé selon les différentes températures extérieures :

La condensation sur la surface de l'unité scellée à l'intérieur de la pièce est causée par l'humidité ambiante, qui doit être contrôlée par rapport à la température extérieure. Au début de l'automne, lorsque le système de chauffage ne fonctionne pas régulièrement, le taux d'humidité de la maison peut varier autour de 60 % à l'intérieur de la maison, entraînant ainsi un problème de buée sur la face intérieure du verre. En revanche l'hiver, le taux d'humidité idéal pour les occupants se situe entre 30 % et 50 %. Un taux inférieur à 15 % irrite les voies respiratoires selon les autorités médicales. Lorsque la température extérieure est sous -10°C, le taux d'humidité recommandé est de 30 %. La charte suivante est une bonne indication du taux d'humidité relative recommandé :

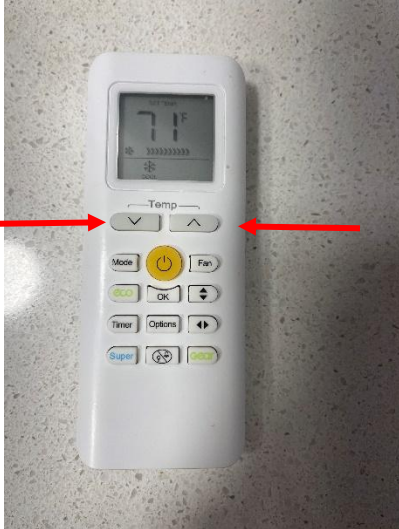
Température de l'air extérieure °C	Humidité relative avec une température intérieure de 20°C (68°F)
-30 ou moins	Pas plus de 15%
-30 à -24	Pas plus de 20%
-24 à -18	Pas plus de 25%
-18 à -12	Pas plus de 30%
-12 à -6	Pas plus de 35%
-6 à 0	Pas plus de 40%

Source : SCHL : Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement.

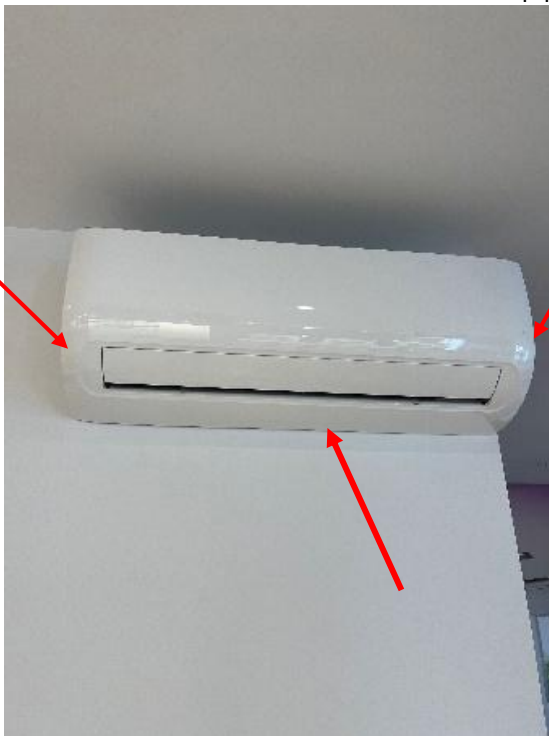
L'achat d'un hygromètre peut aussi vous aider à mieux contrôler le taux d'humidité dans votre condo.

## Air climatisé – Fonctionnement et entretien :

- Pour l'activer, pressez sur le bouton orange de la manette. Les degrés se règlent avec les flèches (tel qu'indiqué par les flèches rouges). Il est de votre responsabilité de changer les piles qui ne fonctionnent plus.



- Entretien : Tirez sur la porte située sur le devant de l'appareil et sortez le filtre. Le rincer sous l'eau, l'essorer et le replacer. Il est recommandé de le faire au début et à la fin de l'été.
- 3 emplacements peuvent être possibles selon le type d'appareil installé; Soit sur le côté ou sur le devant de l'appareil.



- À l'extérieur, vous devez nettoyer à l'aide d'une balayette le dos du compresseur (tel qu'indiqué par la flèche rouge ci-bas).



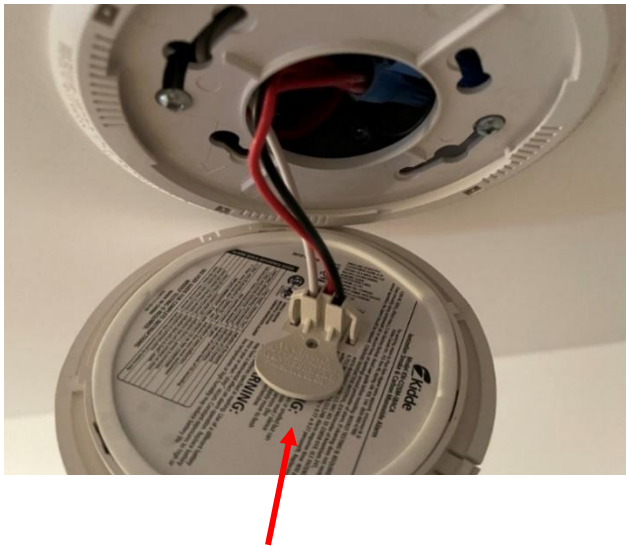
### **Détecteur de fumée :**

- Il est alimenté au 110 volts
- Une pile de 9 volts est nécessaire pour le faire fonctionner. Celle-ci doit être changée à toutes les fois où nous changeons l'heure à raison de deux fois par année.



- Cependant, il peut arriver que la pile doive être changée plus tôt. Si tel est le cas, un petit «bip» sonnera de façon intermittente et proviendra de votre détecteur de fumée.
- Il est sensible et lors de la première fois où vous allumerez le chauffage, il se peut que cela le fasse déclencher.

- Entretien : Dévissez le détecteur de ¼ de tour, le débrancher du 110 volts. À l'arrière de celui-ci vous trouverez une petite porte sous laquelle la pile est installer.



### Changement des ampoules pour la hotte :

- Vous devez faire l'achat d'une ampoule Halogène de 12 volts que pourrez trouver en quincaillerie, soit chez Rona ou Déco Luminaires.
- 



### **Changement de pile dans la manette de garage :**

Lorsque votre manette de garage (puce noire) ne fonctionne plus, vous devez simplement changer la batterie 3 volt "CR-2032" se trouvant à l'intérieur. Vous saurez que celle-ci ne fonctionne plus si aucune lumière rouge ne s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton 1.

Vous devez la retirer de votre porte-clés afin de pouvoir l'ouvrir.



Ouvrir ici !



**Urgence ou appel de service :**

- Qu'est-ce qu'une situation urgente? Les dégâts d'eaux ou incendies.
- Pour tout autre motif, vous devez placer un appel de service en envoyant un courriel au département de la maintenance à l'adresse suivante : [maintenance@q7mascouche.com](mailto:maintenance@q7mascouche.com) ou par texto au 514-716-3336 en mentionnant votre numéro de condo ainsi que le problème à résoudre. Vous pouvez également appeler et laisser un message en mentionnant le problème à résoudre. Si vous ne laissez pas de message, aucun retour d'appel ne sera fait.

**Informations importantes à fournir dans le courriel ou le message vocal :**

- Nom : Brenda Ménard
- Condo : 106
- Immeuble : 405
- Numéro de téléphone : 438-832-2385
- J'ai un problème avec mon air climatisé



### Stationnements :

- La descente de garage est toujours chauffée en hiver.
- Les stationnements réservés sont exclusivement dédiés à l'usage des employés ainsi que pour les déménagements.
- Il est très important d'utiliser l'espace de stationnement qui vous a été attribué et aucun autre, sous peine de remorquage sans aucun préavis.
- Les stationnements **visiteurs sont exclusivement pour les visiteurs**. Aucun locataire ne peut se stationner dans ces espaces, sous peine de remorquage sans préavis.
- Un véhicule demeurant plus de 24 heures dans le stationnement visiteur sans que le bureau de l'administration ait été avisé, sera remorqué aux frais du propriétaire du véhicule et ce, sans aucun préavis.





Nous offrons plusieurs cours afin de vous permettre de bouger et faire de nouvelles rencontres. **\*\* Tous les cours sont sujets à changement\*\***

**Cours de remise en forme :**

- Kinésiologie
- Zumba
- Cours Urbain
- Yoga
- Tai Chi

**Cours « atelier »** (Ce sont des cours d'essais; ils sont offerts une seule fois, donc premiers arrivés, premiers servis)

**Les activités offertes :**

Nous vous offrons des activités qui changent au fil des saisons tel que;

- Un club de marche
- Un club de bowling
- Un club de vélo
- Un club de billard
- Un club de golf
- Le Marché de Noël du Quartier 7
- Dons pour le Relais de Mascouche
- Collecte de denrées alimentaires
- L'arbre enchanté du Quartier 7

## **Coordonnées de l'administration :**

Le bureau de l'administration est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

Voici les différentes façons de nous rejoindre :

- Julie Martin, Gestionnaire : 438-832-2385 ou par courriel [jmartin@danamlacourse.com](mailto:jmartin@danamlacourse.com)
- Brenda Ménard, Adjointe à la gestion : 438-832-2385 ou par courriel [administration@danamlacourse.com](mailto:administration@danamlacourse.com)
- Béatriz Pintero, Vie communautaire : 438-862-7579 ou par courriel [expclient@danamlacourse.com](mailto:expclient@danamlacourse.com)

## **Coordonnées de la maintenance :**

- Le département de la maintenance est disponible tous les jours entre 07h00 et 15h00.
- La personne responsable des appels de service se nomme : Karine Brun. Vous pouvez la rejoindre à l'adresse courriel suivante : [maintenance@q7mascouche.com](mailto:maintenance@q7mascouche.com) ou par téléphone au 514-716-3336. Si vous ne laissez pas de message, il n'y aura pas de retour d'appel.
- Mario, notre concierge, est rejoignable au 438-882-5945. C'est la personne responsable lors des emménagements.
- Érick, notre concierge, est rejoignable au 438-887-3093. C'est la personne responsable lors des emménagements.



Bureau de l'administration

405 rue Sicard #106, Mascouche